

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	19
PRESENTS	12
VOTANTS	15

**DATE DE LA
CONVOCATION**

24/02/2026

OBJET

Aides exceptionnelles.

Acte reçu en préfecture le

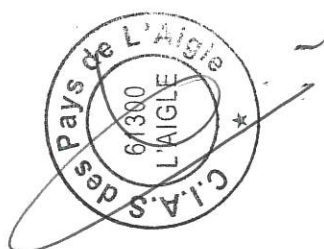
09 mars 2026

Publié en ligne le

09 mars 2026

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



Séance du 02 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt-quatre février, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Nathalie LENÔTRE, Delphine PRIEUR, Martine RICHARD, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Hugo DUPONT donne pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Véronique HELLEUX
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Camille DAEL, Hugo DUPONT, Paule KLYMKO, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée qu'une aide financière a été accordée par la Commission Restreinte, depuis le 19 janvier 2026, pour un montant global de 950€, soit sept demandes au total.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessous.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille A	Les Aspres	Impayé mutuelle	150 €	ACCORD <i>de 150 €</i>
Famille B	L'Aigle	Expertise médicale	150 €	ACCORD <i>de 150 €</i>
Famille C	Rai	Impayé d'eau	150 €	ACCORD <i>de 150 €</i>
Famille D	Les Genettes	Impayé prévoyance santé	150 €	ACCORD <i>de 50 €</i>
Famille E	L'Aigle	Expertise médicale	150 €	ACCORD <i>de 150 €</i>
Famille F	Chandai	Facture d'électricité	150 €	ACCORD <i>de 150 €</i>
Famille G	Aube	Désencombrement Nettoyage logement	150 €	ACCORD <i>de 150 €</i>